

CHANCELLERIE D'ÉTAT
BUREAU DE LA COMMUNICATION

Formation professionnelle

Le conseiller d'Etat Philippe Gnaegi en visite dans les entreprises du canton pour renforcer les partenariats

Développer des partenariats plus nombreux avec les entreprises formatrices et tisser des liens plus étroits avec le milieu de l'économie, c'est le but de la série de visites que mènera durant cette législature le conseiller d'Etat Philippe Gnaegi, chef du Département de l'éducation, de la culture et des sports (DECS), dans des entreprises du canton. Une opération conduite en collaboration avec la Chambre neuchâteloise du commerce et de l'industrie (CNCI).

Trait d'union entre l'école et la vie active, la formation professionnelle doit se faire en collaboration entre l'Etat et les entreprises. Ainsi qu'il l'a mentionné dans son Programme de législature 2010-2013, le Conseil d'Etat a la volonté de collaborer davantage avec les entreprises, ceci afin de permettre une meilleure insertion des jeunes dans la vie professionnelle. Il souhaite aussi pouvoir donner à une plus grande proportion de jeunes la possibilité de se former selon le système dual.

La formation professionnelle duale implique donc que l'économie soit prête à dispenser une partie de la formation. La possibilité pour les jeunes sortant de l'école de trouver une place d'apprentissage et de débiter une formation professionnelle initiale dépend en effet de l'offre de places d'apprentissage.

A ce jour, environ 2.100 entreprises formatrices sont recensées dans le canton de Neuchâtel. En 2008, le taux d'entreprises formatrices à Neuchâtel était de 18,9%.

Afin d'encourager les acteurs économiques à s'engager encore davantage dans la formation professionnelle duale, le conseiller d'Etat Philippe Gnaegi, chef du DECS, mènera une série de visites d'entreprises dans le bas et le haut du canton durant cette législature. Il sera accompagné du directeur de la CNCI M. Pierre Hiltpold, en collaboration avec lequel ces visites ont été mises sur pied.

A cette occasion, le conseiller d'Etat s'entretiendra avec la direction des entreprises, mais également les responsables de la formation, ainsi que des apprentis.

Pour de plus amples renseignements :
Philippe Gnaegi, conseiller d'Etat, chef du DECS, tél. 032 889 69 00.
Laurent Feuz, chef du Service des formations postobligatoires, tél. 032 889 79 23.
Pierre Hiltpold, directeur de la CNCI, tél. 032 722 15 15.

Neuchâtel, le 3 mai 2010